



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

<p>Commune principale : CANCALE – La Basse Ville Gueurie</p> <p><u>Surface totale en vente :</u> 50 a 77 ca</p>	<p><u>Parcelles de terre agricole en vente</u></p> <p>Commune de CANCALE (35) - Surface sur la commune : 50 a 77 ca - 'L enclos': C- 383 Classification urbanisme : A</p>	<p>Suivi par : DAYOT Morgane 02 23 48 28 37 mdayot@safer-bretagne.fr</p>
<p>Commune principale : GUIPRY-MESSAC - Corbinière</p> <p><u>Surface totale en vente :</u> 2 ha 49 a 80 ca</p>	<p><u>Parcelles en vente :</u></p> <p>Commune de GUIPRY-MESSAC - [GUIPRY] (35) - Surface sur la commune : 2 ha 49 a 80 ca - 'Baron reage de trefaux': 129ZX-91 Classification urbanisme : N Landes</p>	<p>Suivi par : GESTE Baptiste 02 23 48 28 32 bgeste@safer-bretagne.fr</p>
<p>Commune principale : MONTAUBAN-DE-BRETAGNE – La Ville Bizette</p> <p><u>Surface totale en vente :</u> 1 ha 48 a 90 ca</p>	<p><u>Parcelles de terre agricole en vente</u></p> <p>Commune de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (35) - Surface sur la commune : 1 ha 48 a 90 ca - 'Le clos du four': B- 18 - 'Le coin du bois': B- 16 Classification urbanisme : A</p>	<p>Suivi par : GESTE Baptiste 02 23 48 28 32 bgeste@safer-bretagne.fr</p>
<p>Commune principale : MARTIGNE-FERCHAUD – Le Bégouin</p> <p><u>Surface totale en vente :</u> 2 ha 28 a 60 ca</p>	<p><u>Parcelles de terre agricole en vente</u></p> <p>Commune de MARTIGNE-FERCHAUD (35) - Surface sur la commune : 2 ha 28 a 60 ca - 'Le begouin': YI- 10(A)- 10(B)- 10(C) Classification urbanisme : A Parcelles déjà occupées</p>	<p>Suivi par : LE CORRE Blandine 02 23 48 28 33 blecorre@safer-bretagne.fr</p>

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature à la SAFER BRETAGNE Ille et Vilaine - Maison de l'Agriculture - rue Maurice Le Lannou - 35042 RENNES - soit par courriel : service35@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Vous pouvez également télécharger le dossier de candidature sur le site de la SAFER Bretagne. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats.